

**Politique « Frais de déplacement, de séjour et de représentation,
indemnités et allocations »**



SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

TABLEAU DES TAUX – DÉPLACEMENTS 2008-2009

DATE	\$/KM SUR ASPHALTE	\$/KM SUR GRAVIER
Du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2008	0,45 \$	0,54 \$
Du 1 ^{er} octobre 2008 au 31 décembre 2008	0,47 \$	0,56 \$
Du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009	0,42 \$	0,51 \$
Du 1 ^{er} avril 2009 au 30 juin 2009	0,37 \$	0,46 \$

Ces taux sont sujets à révision par le conseil des commissaires de façon trimestrielle, s'il y a lieu.